

DÉMOGRAPHIE ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

PETITE ET GRANDE, MÊME ÉVOLUTION?

— Mariella Collini

Au 1^{er} juillet 2017, un peu plus de 147 900 personnes habitaient en Abitibi-Témiscamingue, soit une population relativement stable par rapport à l'année précédente (+21;0 %). Sur une période de cinq ans, soit entre 2012 et 2017, la population régionale s'est accrue de 332 personnes, ce qui correspond à une variation de 0,2 %. Cela dit, l'évolution démographique est contrastée à l'échelle des MRC et encore davantage entre les municipalités.

Selon les récentes estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), alors que la population régionale était relativement stable en 2017 par rapport à l'année précédente, les territoires d'Abitibi et de Rouyn-Noranda ont enregistré une croissance de leur population, tandis que les MRC d'Abitibi-Ouest, de La Vallée-de-l'Or et de Témiscamingue ont perdu des habitants.

À l'échelle locale, l'examen de la dynamique démographique en fonction de la taille des municipalités offre un éclairage intéressant.

■ Municipalités de petite taille

Les municipalités qui comptent moins de 2 500 habitants sont les plus nombreuses, avec 74, dont 6 sont inhabitées (toutes sont des territoires non organisés), selon

le découpage géographique en vigueur au 1^{er} juillet 2017. Si, à l'échelle régionale, la population des milieux ruraux est en légère décroissance sur une période de 5 ans, pour totaliser quelque 40 900 habitants (-305; -0,7 %), il serait faux de croire que toutes les municipalités de cette taille sont en déclin. Par rapport à 2012, 44 d'entre elles sont en relative stabilité, avec des gains ou pertes inférieurs à 25 personnes. Ensuite, 10 ont connu une croissance, tandis que 14 ont subi une décroissance. Les municipalités en déclin se concentrent plus particulièrement dans les MRC de Témiscamingue (7) et d'Abitibi-Ouest (5).

■ Municipalités de taille intermédiaire

Dans la région, 4 municipalités comptent entre 2 500 et 4 999 habitants. Il s'agit de Macamic, Ville-Marie, Senneterre (v) et Malartic. Alors qu'à l'échelle régionale, ces

municipalités affichent une décroissance de 2,9 % entre 2012 et 2017, seule la ville de Macamic semble tirer son épingle du jeu, avec une croissance de 1 %.

■ Municipalités de grande taille

Toujours selon le découpage géographique en vigueur au 1^{er} juillet 2017, les municipalités de la région de 5 000 habitants et plus ont fait de légers gains au cours de la période 2012-2017. Dans l'ensemble, ces municipalités ont enregistré une hausse de 1 % de leur population pour totaliser un peu plus de 95 600 personnes. Or, les villes urbaines de la région n'ont pas toutes la même trajectoire démographique : alors que les villes d'Amos, de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda profitent d'une embellie, celle de La Sarre connaît une situation contraire, accusant plutôt un recul au cours de cette même période. ■

Population et variation de la population selon la taille de la municipalité

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1^{er} juillet 2017 et variation 2017/2016 et 2017/2012

	Évolution de la population			Population selon la taille de la municipalité					
	Population 2017 ^a	Variation 2017/2016	Variation 2017/2012	Moins de 2 500		2 500 à 4 999		5 000 et plus	
				Population 2017 ^a	Variation 2017/2012	Population 2017 ^a	Variation 2017/2012	Population 2017 ^a	Variation 2017/2012
Abitibi	25 026	0,7 %	1,3 %	12 141	1,9 %	-	-	12 885	0,8 %
Abitibi-Ouest	20 816	-0,4 %	-1,8 %	10 546	-1,9 %	2 838	1,0 %	7 432	-2,8 %
La Vallée-de-l'Or	43 798	-0,3 %	0,2 %	4 886	2,3 %	6 025	-4,8 %	32 887	0,9 %
Rouyn-Noranda	42 427	0,4 %	1,9 %	-	-	-	-	42 427	1,9 %
Témiscamingue	15 842	-0,9 %	-3,0 %	13 337	-3,1 %	2 505	-2,3 %	-	-
Abitibi-Témiscamingue	147 909	0,0 %	0,2 %	40 910	-0,7 %	11 368	-2,9 %	95 631	1,0 %

Note : Le découpage géographique en vigueur au 1^{er} juillet 2017 comprend les municipalités locales (à la suite de regroupements municipaux), les réserves indiennes et les territoires non organisés. Source : Institut de la statistique du Québec. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

TRANSPORT

SE RENDRE AU TRAVAIL

— Valérie Shaffer

Pour la majorité des personnes qui occupent un emploi, parcourir le trajet domicile-travail, qu'il s'agisse d'une courte ou d'une longue distance, fait partie du quotidien. Jetons un regard sur leur lieu de travail, la manière dont elles se rendent au travail ainsi que la durée des trajets.

LA DESTINATION

En 2016, sur les 64 975 personnes de la région qui se déplaçaient pour se rendre au travail, plus des deux tiers les faisaient dans leur municipalité de résidence. Au Québec, c'est un peu plus de la moitié. La part des navetteurs à l'intérieur de la MRC (mais à l'extérieur de la municipalité) est aussi plus grande dans la région que dans la province, étant de 18 % par rapport à 15 %. Un peu plus d'une personne sur dix travaille à l'extérieur de sa MRC de résidence, et 1 % à l'extérieur du Québec.

La main-d'oeuvre des MRC d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi est plus encline à se déplacer à l'extérieur de sa MRC pour le travail, leurs parts étant respectivement de 23 % et de 17 %, comparativement à 12 % pour la région. Au Témiscamingue, une part plus importante de personnes travaillent à l'extérieur du Québec (3 % contre 1 % dans la région), ce qui peut s'expliquer par sa proximité avec l'Ontario.

LES MOYENS

La forte majorité de la main-d'oeuvre de l'Abitibi-Témiscamingue conduit une automobile pour se rendre au travail et en revenir. Dans chacune des MRC de la région, la proportion dépasse 80 %. Les travailleurs qui occupent le siège passager, soit ceux qui optent pour le covoiturage, se taillent une petite place parmi les navetteurs, avec une part de 5 %.

La proportion des personnes qui utilisent le transport en commun n'est que de 1 %, ce qui est nettement moins élevé qu'au Québec, où la proportion est de 14 %. L'utilisation d'un mode de transport actif, soit la marche ou la bicyclette, est utilisée par 8 % des travailleurs, ce qui est semblable à la province. À l'échelle régionale, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de se rendre au travail à pied puisqu'elles le font dans une proportion de 10 %, compa-

Principal mode de transport pour la navette au lieu de travail

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2016

	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Région	Québec
Automobile, camion ou fourgonnette - conducteur	85 %	81 %	83 %	81 %	82 %	82 %	75 %
Automobile, camion ou fourgonnette - passager	4 %	3 %	5 %	6 %	3 %	5 %	4 %
Transport en commun	1 %	5 %	1 %	1 %	1 %	1 %	14 %
À pied	8 %	7 %	8 %	9 %	11 %	8 %	6 %
Bicyclette	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	2 %
Autre moyen	2 %	4 %	3 %	3 %	2 %	3 %	0 %

Notes : Pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe.

Transport en commun : Inclut autobus, métro, train, train de banlieue ou traversier.

Autre moyen : Inclut tout autre moyen, dont avion, motocyclette, scooter ou mobylette.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

rativement à 7 %, alors qu'elles sont moins nombreuses à utiliser la bicyclette et un transport en commun.

LA DURÉE

Les trajets entre le domicile et le lieu de travail sont généralement de plus courte durée en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. Dans la région, 54 % des travailleurs parcourent un trajet nécessitant moins de 15 minutes et 25 % un trajet de 15 à 29 minutes. Au Québec, il s'agit respectivement de 28 % et 33 %

pour les mêmes durées de trajet. C'est en Abitibi-Ouest que les personnes en emploi sont les plus nombreuses, en proportion, à consacrer davantage de temps pour se rendre au travail. Ainsi, le temps requis est de 60 minutes et plus pour 18 % de la main-d'oeuvre de la MRC, comparativement à 8 % pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la région. ■



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue planifie la réalisation d'un portrait du transport au cours de l'année 2018.

Durée du trajet domicile-lieu de travail

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2016

	Abitibi	Abitibi-Ouest	La Vallée-de-l'Or	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Région	Québec
Moins de 15 minutes	53 %	42 %	60 %	53 %	54 %	54 %	28 %
15 à 29 minutes	22 %	24 %	23 %	28 %	27 %	25 %	33 %
30 à 44 minutes	11 %	11 %	8 %	10 %	8 %	9 %	21 %
45 à 59 minutes	6 %	5 %	4 %	3 %	3 %	4 %	9 %
60 minutes et plus	7 %	18 %	6 %	6 %	7 %	8 %	9 %

Note : Pour la population active occupée de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

MARCHÉ DU TRAVAIL

BULLETIN DE PAIE

— Mariella Collini

À quelques semaines d'une nouvelle hausse du salaire minimum et alors même que la proposition d'augmenter le salaire minimum à 15 \$ l'heure suscite des débats, l'Observatoire vous propose de jeter un œil sur les plus récentes statistiques portant sur la rémunération horaire des personnes salariées de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au plan salarial, les données de l'Enquête sur la population active (EPA) indiquent que l'Abitibi-Témiscamingue affiche un salaire horaire moyen de la main-d'œuvre salariée* à peine supérieur à celui du Québec. En 2017, le salaire horaire moyen de quelque 67 500 travailleuses et travailleurs de la région était de 25,01 \$, affichant une hausse de 0,39 \$ (+1,5 %) par rapport à 2016. Au Québec, le salaire moyen s'établissait à 24,94 \$, en hausse de 0,71 \$ (+2,9 %). Les personnes salariées de la région se positionnent dorénavant au 6^e rang provincial (5^e rang en 2016) quant au taux horaire le plus avantageux.

Toujours en 2017, la rémunération horaire s'élevait à 22,79 \$ chez les femmes et à 26,83 \$ chez les hommes, d'où un écart salarial de 4,04 \$ l'heure. En ce qui concerne l'importance de l'écart salarial, l'Abitibi-Témiscamingue se classe au 2^e rang sur les 16 régions administratives, après la Côte-Nord/Nord-du-Québec (5,55 \$). Les hommes de la région ont un taux horaire plus élevé que leurs confrères québécois (26,25 \$), alors que les femmes gagnent moins que leurs consœurs québécoises (23,58 \$). En l'occurrence, l'écart québécois

entre la rémunération horaire des hommes et des femmes est de 2,67 \$.

■ L'évolution salariale sur 10 ans

De 2007 à 2017, le salaire horaire moyen observé chez l'ensemble de la main-d'œuvre salariée de la région a augmenté de 29 %, passant de 19,35 \$ à 25,01 \$. Le taux de croissance moyen du salaire des femmes au cours de cette période a été supérieur à celui des hommes, soit de 33 %, comparativement à 27 %. Le ratio entre le salaire horaire des femmes et celui des hommes est ainsi passé de 81,4 % à 84,9 %. Autrement dit, les femmes ont amélioré, bien que lentement, leur situation durant la dernière décennie.

Évolution du salaire horaire moyen selon le sexe

> Abitibi-Témiscamingue, 1997, 2007 et 2017

	1997	2007	2017
Ensemble	15,43 \$	19,35 \$	25,01 \$
Hommes	16,63 \$	21,09 \$	26,83 \$
Femmes	13,86 \$	17,17 \$	22,79 \$
Ratio F-H	83,3 %	81,4 %	84,9 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

LES STRATES SALARIALES

En 2017, 55 800 personnes étaient rémunérées à un taux horaire égal ou supérieur à 15 \$ l'heure, ce qui correspond à 83 % de toutes les personnes salariées. À l'échelle du Québec, 7 régions administratives, incluant l'Abitibi-Témiscamingue, se distinguent de la moyenne québécoise (79 %), avec plus de 8 travailleurs sur 10 gagnant 15 \$ et plus. Lorsque l'on observe de plus près le salaire horaire des salariés à 15 \$ et plus, les trois quarts d'entre eux gagnaient 20 \$ et plus. Quant au nombre de personnes de la région gagnant un salaire horaire inférieur à 15 \$ l'heure, il atteignait 11 700 personnes, ce qui représente un peu moins de 2 personnes salariées sur 10 (17 %).



Plus de huit personnes salariées sur dix gagnent un salaire horaire de 15 \$ et plus

Lorsque l'on analyse la répartition des emplois dont le taux horaire est inférieur à 15 \$, on constate que celui-ci est davantage le fait des femmes. Ainsi, alors qu'elles occupent 45 % des emplois salariés de la région, elles représentent 60 % de toutes les personnes salariées à recevoir une rémunération horaire inférieure à 15 \$ l'heure. Dans l'ensemble de la main-d'œuvre féminine, 23 % des travailleuses gagnent un salaire inférieur à 15 \$ l'heure, tandis que 12 % des travailleurs sont dans cette même situation. Parmi les autres caractéristiques de l'emploi à moins de 15 \$ l'heure, la moitié des personnes salariées y occupent un emploi à temps plein, soit plus de 30 heures par semaine et 80 % de l'emploi est permanent, c'est-à-dire où l'employé n'a pas de date déterminée de cessation de l'emploi. ■

Répartition de la main-d'oeuvre salariée selon la strate de rémunération horaire

> Abitibi-Témiscamingue, 2017

	Total	Moins de 15 \$	15 \$ et plus	15,00 \$ à 19,99 \$	20,00 \$ et plus
Personnes salariées	67 500	11 700	55 800	13 300	42 500
Sexe					
Hommes	37 000	4 500	32 500	6 300	26 200
Femmes	30 500	7 000	23 500	7 100	16 400
Statut d'emploi					
Temps plein	55 600	6 200	49 400	10 300	39 100
Temps partiel	11 900	5 500	6 400	3 000	3 400

Notes : * Les données sur le salaire excluent les travailleurs autonomes et portent sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, prévu pour une heure de travail ou toute autre rémunération (hebdomadaire, mensuelle, annuelle) ramenée sur une base horaire en tenant compte du nombre d'heures de travail habituellement payées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

ENTREPRENEURIAT

ÊTRE À SON COMPTE

— Valérie Shaffer

Les travailleurs autonomes constituent près de 9 % de la population active de l'Abitibi-Témiscamingue en 2016. Aperçu de l'évolution du travail autonome depuis 2006.

La région comptait un volume de 6 540 travailleurs autonomes en 2016, dont 3 620 hommes et 2 920 femmes. La MRC dans laquelle la proportion de travailleurs autonomes est la plus grande est le Témiscamingue avec 11,9 %. La MRC d'Abitibi suit avec 10,1 %. C'est à Rouyn-Noranda que la proportion est la plus faible, se situant à 7,4 %. Entre 2006 et 2016, la région a connu une faible diminution (-0,2 %) du nombre de travailleurs autonomes alors que la province a enregistré une légère hausse (+0,5 %).

La plupart des MRC connaissent une relative stabilité quant au poids relatif des travailleurs autonomes dans l'ensemble

Proportion de travailleurs autonomes au sein de la population active de 15 ans et plus

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2006 et 2016

	2006	2016
Abitibi	9,1 %	10,1 %
Abitibi-Ouest	9,2 %	8,9 %
La Vallée-de-l'Or	8,3 %	8,3 %
Rouyn-Noranda	7,3 %	7,4 %
Témiscamingue	14,4 %	11,9 %
Région	9,0 %	8,8 %
Ensemble du Québec	11,0 %	11,5 %

Sources : Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 et 2016.

TRAVAILLEUR AUTONOME

Inclut les personnes âgées de 15 ans et plus ayant ou n'ayant pas une entreprise constituée en société avec aide rémunérée ou sans aide rémunérée, ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

de la population active entre 2006 et 2016. Seule la MRC de Témiscamingue connaît un important changement au cours de cette période, passant de 14,4 % à 11,9 % de travailleurs autonomes.

■ Hommes et femmes

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à opter pour le travail autonome. Cette tendance est observable dans la région et au Québec, quoique l'écart est moins grand en Abitibi-Témiscamingue. Leur proportion est de 9 %, alors que celle des femmes est de 8,5 %. À cet égard, la seule exception est la MRC d'Abitibi-Ouest, où la part de travailleuses autonomes est de 9,1 %, comparativement à 8,7 % chez les hommes. Enfin, l'écart entre les hommes et les femmes s'est rétréci au fil des ans, passant de 0,9 en 2006 à 0,5 point de pourcentage en 2016 dans la région, et de 5,2 et 4,2 points de pourcentage dans la province pour la même période. ■

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université, bureau F-102.1
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 200 abonnements

EN VITRINE

Notre recueil sur les estimations de population des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue 1996-2017 est disponible.

Cliquez sur l'image pour y accéder!



SORTI DES PRESSES

[Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 - Région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2018.](#)

Dufresne, Caroline, [Portrait de l'entrepreneuriat féminin en économie sociale au Québec, Chantier de l'économie sociale, 2015.](#)

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), [Diplomation et qualification - Par commission scolaire au secondaire - Édition 2017.](#)

Ville de Val-d'Or, [Plan de lutte à la discrimination et au racisme, 2018.](#)

Institut de la statistique du Québec (ISQ), [Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016?](#)

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), [Quantité, valeur de la ressource à la tête du puits et droits versés par mine en 2016, 2018.](#)

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), [La mortalité par suicide au Québec : 1981 à 2015 - Mise à jour 2018.](#)

Beaulé, Guillaume, [Sexualité des Témiscabitiens : quelques statistiques sur les comportements sexuels en 2014-2015, CISSS-AT, 2018.](#)

Commission de la construction du Québec (CCQ), [Perspectives 2018-2022 des métiers et occupations de la construction - Région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2018.](#)

Bonne lecture !



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER